

LE BLEUET

Volume 18
Août 2006

Mot du président

Après douze ans de travail au service des producteurs de bleuets dont sept ans comme directeur général du Syndicat des Producteurs de Bleuets du Québec, Jacques Dallaire prend une retraite bien méritée. Jacques a travaillé avec acharnement pour porter à terme plusieurs dossiers qui lui tenaient à cœur. Il a assumé une lourde tâche et si on fait le bilan de son travail, les producteurs de bleuets lui doivent beaucoup. Même s'il ne s'est pas fait seulement des amis, personne ne peut rester indifférent à son travail. Il n'a pas compté ses heures, ce qui en faisait un serviteur de grande valeur. Jacques, je sais que tu continues comme producteur de bleuets et je te souhaite de reprendre le temps que tu as volé aux tiens pour le service des autres.

Bonne retraite Jacques.

Un nouveau directeur général a été engagé en la personne de Monsieur Daniel Simard. Monsieur Simard était directeur général de la Coopérative des Producteurs de Pommes de Terre de Péribonka - Ste-Marguerite Marie, pendant 14 ans. Natif de Dolbeau, il a fait ses études à l'UQAC en administration des affaires. Monsieur Simard est également bilingue et il a la réputation d'être à l'écoute des gens.

Bienvenue et bonne chance Daniel.

Prochaine récolte

Quand vous lirez ces lignes, la saison de cueillette de bleuets sera en cours. Après un bon couvert de neige l'hiver dernier et un printemps exceptionnel de chaleur et d'humidité, les producteurs se dirigent vers une excellente récolte. C'est ce que je vous souhaite à chacun de vous.

Le prix des bleuets saison 2006

Selon les informations disponibles, la production estimée serait pour la saison 2006, dans les provinces et états suivants : Maine, 85 millions; Nouveau-Brunswick, 18 millions; Nouvelle-Écosse, 40 millions; l'Île-du-Prince-Édouard, 9 millions; Terre-Neuve, 1,5 millions; et pour le Québec, 60 millions de livres. De plus, selon certaines informations, il y a peu de bleuets en inventaire non vendus dans les entrepôts au Canada et aux États-Unis.

Tel que prévu à la convention, nous avons rencontré tous les acheteurs signataires d'une convention de mise en marché avec le SPBQ pour entendre, déterminer, et fixer avec ces acheteurs signataires l'avance qui doit être payée aux producteurs en bleuetière en début de saison 2006, saison qui débuta à la fin de juillet.

Le prix de départ pour les producteurs en bleuetière a donc été fixé à 0,70 \$ la livre. Celui de départ pour les bleuets provenant de la forêt a été établi à 0,70 \$ la livre et évoluera selon l'offre et la demande.

À tous et à toutes, nous vous souhaitons de belles conditions pour une bonne cueillette en forêt et une bonne récolte dans les bleuetières.

Vœux de sympathie

Nous offrons nos sincères condoléances à Monsieur Paul-Eugène Grenon pour le décès de deux frères.

Nos vœux de sympathie également à Monsieur Jean-Marie Fortin pour le décès de son épouse.

Dossier herbicide

Le CRDA mène actuellement un projet en collaboration avec le MAPAQ, le SPBQ et le Club Conseil Bleuets, sur le contrôle des mauvaises herbes à l'aide de glyphosate. L'objectif de ce projet de recherche est de valider la possibilité de substituer l'hexazinone par le glyphosate lors des phases d'aménagement et d'entretien des bleuetières. D'ailleurs, vous trouverez, ci-joint, une rubrique du CRDA vous informant des différents travaux de recherche en cours. Nous remercions Madame Sophie Gagnon pour cette initiative.

Mot du directeur général

À tous les membres du Syndicat des Producteurs de Bleuets du Québec,

C'est avec un grand intérêt que je me joins au SPBQ à titre de directeur général. J'ai toujours aimé ce fruit qu'est le bleuets et ce, sous toutes ces utilisations. Je crois énormément au potentiel de développement de ce fruit. Je mettrai donc mon énergie à travailler pour son rayonnement sur tous les plans avec tous les pouvoirs que me confère ce rôle, et cela avec écoute et respect pour vous tous chers membres producteurs et productrices.

À une profitable récolte,

Daniel Simard

Publicité

Nous incluons une publicité selon la politique du Syndicat.

Veillez noter que le Syndicat ne favorise aucun commerce, ni fournisseur. Elles vous sont transmises à titre d'information, le tout sans frais pour le Syndicat.